

ter mille livres argent de France, dont nous ne paierions point de rente, et qui peut-être nous demeureraient selon ses affaires de France. "N'en parlez à personne; vous pouvez vous en servir". Tout cela est bon; nous faisons une promesse payable, à sa volonté,—et sans retourner à la maison, je mande nos sœurs. Nous lui faisons une promesse; nous recevons les mille livres argent de France en louis d'or, nos sœurs Ursule, Saint-Ange et moi. Je trouve ce vendeur et sa femme dans la rue, doux comme des agneaux; je leur offre leur paiement, je les mène de ce pas chez le notaire, je fournis pour tout acquitter pour satisfaire à la somme de 1,346 livres de l'argent que j'avais reçu, pour faire travailler à la maison de la plate-forme achetée de Monsieur Hazeur. Or, les affaires de cette personne n'ont pas réussi comme il l'avait pensé, et il a demandé une lettre de change à Paris, l'année d'après.

Nos sœurs avaient encore deux logements à payer, de quarante écus chacun; un où elles n'avaient pu demeurer, dont le séminaire de Québec a payé vingt écus; et celui où elles étaient logées, qu'elles acquittent par quelques pensionnaires et quelque louage de la maison de Décareau. Elles étaient si mal logées qu'elles sortaient de misères quand elles en sont sorties. Au retour de France, Monseigneur a trouvé mauvais d'avoir donné sa maison pour si peu, quoique ce fût par